

**3D: DEVENIR DENTISTE DIRIGEANT** par Cyril GAILLARD



www.formation-dent-art.fr



## PLUS D'INFORMATIONS

07 64 80 67 67







## PROGRAMME

**COURS ET TRAVAUX PRATIQUES** 

2 JOURS



JOURNÉE 1 : VISION, OBJECTIFS & ORGANISATION

## Vision & développement personnel

- Comprendre ses forces, faiblesses et valeurs pour mieux définir son positionnement professionnel.
- Construire une vision claire et motivante de sa carrière.

## Fixation d'objectifs efficaces

- Méthode SMART appliquée au cabinet dentaire.
- Stratégies pour rester motivé(e) et gérer les obstacles.

## Gestion du temps & productivité

- Identifier les « voleurs de temps » et prioriser efficacement.
- Organisation de l'agenda (papier ou numérique), outils pour mieux planifier.
- Mise en place d'un plan d'action personnalisé.

JOURNÉE 2 : MANAGEMENT, COMMUNICATION & FINANCE

## Leadership & management d'équipe

- Styles de management au cabinet dentaire.
- Recrutement, cohésion d'équipe et gestion des conflits.
- Communication interne efficace (assistant(e)s, prothésistes, correspondants).

## Communication patient & marketing

- Parcours patient, accueil, relation de confiance.
- Outils de communication modernes et image du cabinet.
- Bases du marketing dentaire : visibilité, fidélisation, plan d'action marketing.

## Gestion financière et pilotage du cabinet

- Notions essentielles : comptabilité simplifiée, bilan, compte de résultat.
- Trésorerie, prévisionnels et utilisation des logiciels de gestion.
- Introduction aux KPI, rentabilité et structures juridiques (SELARL, SPFPL) pour optimiser la stratégie à long terme.



# **OBJECTIFS**

Développer une vision stratégique et des objectifs clairs pour guider ses actions professionnelles et personnelles.

Maîtriser les techniques de gestion du temps et de motivation pour améliorer la productivité et surmonter les obstacles.

Renforcer les compétences en leadership et en gestion d'équipe pour créer un environnement de travail positif.

Améliorer la communication avec les patients pour favoriser une relation de confiance et une expérience satisfaisante.

Acquérir des bases en gestion financière et juridique pour optimiser la gestion d'un cabinet et planifier son indépendance financière.



## **Présentiel**

## 2 jours (2x8h)

## Tarif:

voir sur le site internet

## **PRE-REQUIS:**

être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire ou agent administratif

Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire

**PARTICIPANTS:** 

## **INTERVENANTS:**

à retrouver sur le site internet

## **DATES:**

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

## **VALIDATION:**

A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation

## **ACCESSIBILITE**

Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formationdent-art.fr

## **MODALITES D'EVALUATION:**

Nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.

## **MOYENS PEDAGOGIQUES:**

Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.

## NOMBRE DE **PARTICIPANTS:**

minimum 4 maximum 20

## LIEUX:

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

### **INSCRIPTION:**

immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.

## **CONDITION D'ANNULATION:**

en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 88 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.

